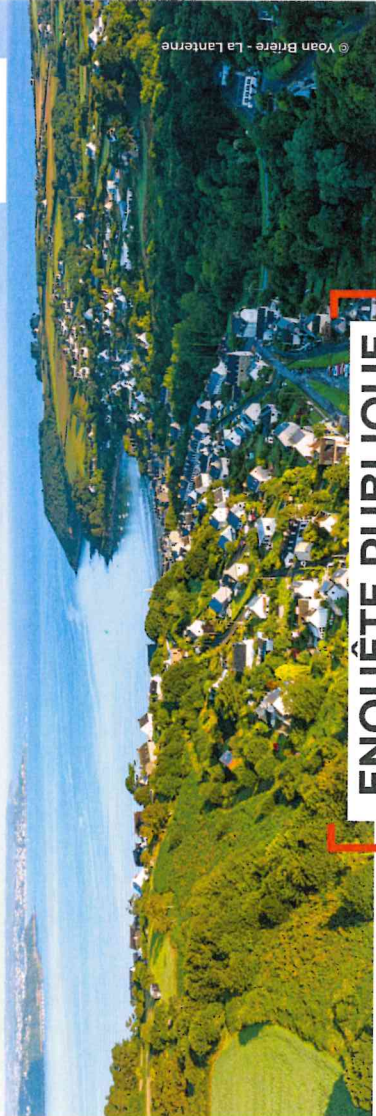




© Yoan Brière - La Lanterne

ENQUÊTE PUBLIQUE



Lannion-Trégor Communauté organise une enquête publique relative au Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi-H), à l'abrogation des cartes communales de Camiez, Caouënnec-Lanvézéac, Lanvellec et Trézény et à la création et modification de Périmètres Délimités des Abords (PDA) :

**du mardi 7 avril 2026 à 9h00
au mardi 26 mai 2026 à 17h00 inclus**

Le Tribunal Administratif a désigné une commission d'enquête composée de 5 commissaires enquêteurs qui est chargée notamment de recevoir le public au sein des lieux d'enquêtes définis ci-après.

Pendant toute la durée de l'enquête publique, le dossier d'enquête publique sera consultable :

En ligne :

- ▶ sur le site internet du registre dématérialisé www.registre-dematerialise.fr/7146
- ▶ sur le site internet de Lannion-Trégor Communauté www.lannion-tregor.com (page dédiée au PLUi-H)

En version papier et en version numérique : sur un poste informatique mis à disposition dans les lieux d'enquête (cf. tableau au verso).

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra formuler ses observations et propositions de la manière suivante :

Par écrit dans le registre numérique : www.registre-dematerialise.fr/7146

Par courrier électronique :

enquete-publique-7146@registre-dematerialise.fr

Par courrier :

à l'attention de Monsieur le Président de la Commission d'Enquête, Lannion-Trégor Communauté
Service Planification stratégique
1 rue Monge
CS10761 - 22307 LANNION.

Par écrit dans les registres sur support papier des 7 lieux d'enquête publique et aux horaires d'ouverture habituels.

Par écrit et par oral auprès d'un ou plusieurs membres de la commission d'enquête (représentants la commission d'enquête) lors des permanences (cf. tableau au verso).

Lieux d'enquête	Horaires d'ouverture pour consultation du dossier	Permanences d'enquête publique	
		Jours	Horaires
Lannion Lannion-Trégor Communauté (siège de l'enquête publique) (accueil public par la rue Chappe - bâtiment A)	Du lundi au vendredi 8h30* > 12h00 & 13h30 > 17h30**	mar. 7 avril	9h00 > 12h00
		jeu. 16 avril	12h00 > 15h00
		mar. 21 avril	14h00 > 17h00
		jeu. 30 avril	9h00 > 12h00
		mar. 19 mai	16h00 > 19h00
Plestin-Les-Grèves Espace France Services 2 place d'Auveilais	Lundi > 9h00 > 12h00 Du mardi au vendredi 9h00 > 12h00 & 13h30 > 17h00	ven. 10 avril	9h00 > 12h00
		lun. 20 avril	14h00 > 17h00
		mar. 12 mai	14h00 > 17h00
		jeu. 21 mai	9h00 > 12h00
Plouaret Espace France Services 4 rue Louis Prigent	Lundi, mardi & jeudi 9h00 > 12h00 & 13h30 > 17h00 Mercredi et vendredi 9h00 > 12h00	mar. 7 avril	9h00 > 12h00
		ven. 24 avril	9h00 > 12h00
		mer. 20 mai	14h00 > 17h00
Cavan Espace France Services 2 rue Maurice Denis	Lundi, mardi, mercredi & vendredi 9h00 > 12h00 & 14h00 > 17h00 Jeudi > 9h00 > 12h00	lun. 20 avril	14h00 > 17h00
		mer. 6 mai	9h00 > 12h00
		mer. 20 mai	9h00 > 12h00
Tréguier Espace France Services 12 rue Lamennais	Du lundi au jeudi 9h00 > 12h00 & 13h30 > 17h00 Vendredi 9h00 > 12h00 & 13h30 > 16h30	mer. 8 avril	9h00 > 12h00
		lun. 20 avril	9h00 > 12h00
		ven. 24 avril	9h00 > 12h00
		lun. 4 mai	9h00 > 12h00
		mer. 20 mai	14h00 > 17h00
Pleudaniel Maison communautaire Kerantour	Du lundi au vendredi 9h00 > 12h00 & 13h30 > 17h00	mer. 8 avril	9h00 > 12h00
		mer. 15 avril	9h00 > 12h00
		ven. 24 avril	14h00 > 17h00
		lun. 4 mai	14h00 > 17h00
		mer. 20 mai	14h00 > 17h00
Trégastel Mairie 19 route du Dolmen	Du lundi au vendredi 9h00 > 12h00 & 13h30 > 17h30**	jeu. 21 mai	9h00 > 12h00
		mer. 8 avril	14h00 > 17h00
		mar. 21 avril	9h00 > 12h00
		sam. 25 avril	9h00 > 12h00
		jeu. 30 avril	14h00 > 17h00

* Le jour de l'ouverture de l'enquête publique (mardi 7 avril 2026), les dossiers ne seront disponibles qu'à partir de 9h00 pour les lieux ouverts plus tôt.
** Le jour de la clôture de l'enquête publique (mardi 26 mai 2026), les dossiers ne seront plus disponibles après 17h00 pour les lieux fermant plus tard.

+ d'informations
Service planification
02 96 05 09 00
pluih@lannion-tregor.com

⚠ Pour toute observation localisée, merci d'indiquer le nom de la commune et les références cadastrales (identifiant et n° de parcelle).